

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'INSCRIPTION

Conçus pour les jeunes, nos séjours sont agréés par les services de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire, que la sécurité.

### INSCRIPTION

L'inscription dans un séjour est soumise à l'adhésion à l'Association et au paiement de la cotisation. Cette cotisation n'est pas incluse dans le prix des séjours et son montant est indiqué dans le descriptif. Elle n'est jamais remboursable.

### NOUS RETOURNER

- 1 fiche d'inscription par jeune soigneusement remplie.
- 1 chèque de 30 % du prix du séjour arrondi à 5 € près, libellé à l'ordre de Vacances-Evasion, correspondant à un acompte à valoir sur le prix du séjour.

Vous recevrez en retour une confirmation d'inscription ainsi que des documents qui vous serviront à compléter le dossier : trousseau ...

Le solde du paiement sera effectué au plus tard 21 jours avant le début du séjour.

### INSCRIPTION TARDIVE

En cas d'inscription dans les 21 jours précédant le départ vous devez nous adresser l'intégralité du prix du séjour.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents et l'exclusion pourra être prononcée. Le remboursement du séjour ne sera pas alors exigible.

### PRIX

Les prix des séjours ont été calculés en fonction des parités monétaires en vigueur à la date d'impression. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. Ils sont confirmés sur votre facture au moment de l'inscription.

Des fluctuations économiques, modifications de prix, peuvent amener à modifier des prix selon les dispositions légales. Sont compris : l'hébergement, la pension complète, les activités, l'encadrement, le matériel, le transport (nous contacter en cas de problèmes de lieux), l'assurance (responsabilité civile), le fonctionnement des séjours. Certains lieux de départ sont soumis à des suppléments.

### AIDES AU VACANCES

Les organismes suivants peuvent, sous certaines conditions, verser des aides pour couvrir une partie du solde du montant du séjour : Caisse d'Allocation Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Comités d'Entreprise, services sociaux, associations caritatives (renseignez-vous).

ANCV : chèques vacances acceptés.

Paiement possible en plusieurs fois.

SÉJOUR : Modifications annulations

L'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant de modifier ou d'annuler un séjour. Dans ce cas, nous proposons un séjour équivalent ou le remboursement des sommes versées.

### ANNULATION

Les annulations doivent être notifiées par écrit pour être enregistrées.

Vous pouvez souscrire une assurance annulation (4% du prix du séjour avec un minimum de 17 €).

### CONDITIONS D'ANNULATION

- + de 30 jours avant le départ 10 % du prix du séjour correspondant aux frais de dossier.
- entre 30 jours et 21 jours, 25 % du prix du séjour.
- entre 20 jours et 08 jours, 50 % du prix du séjour.
- entre 07 jours et 02 jours, 75 % du prix du séjour.
- - de 02 jours 100 % du prix du séjour restent acquis à l'association.

### RÉCLAMATIONS

Elles seront faites par lettre recommandée directement auprès de l'organisateur qui veillera à l'amélioration de la qualité des séjours et agira auprès des responsables des séjours si besoin. Toutefois la responsabilité de l'association n'est pas engagée en cas de perte, de détérioration, de vol d'affaires personnelles, d'objets de valeur, d'espèces.

### FRAIS MÉDICAUX

Il est possible que Vacances Evasion fasse l'avance de frais médicaux (honoraires médicaux, radios, médicaments, etc...) pour un participant. Dans cette éventualité, à la fin du séjour, vous recevrez une facture correspondant aux frais médicaux avancés. Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons la feuille de soins que vous adresserez à votre Caisse de Sécurité Sociale afin d'en obtenir le remboursement, puis à votre mutuelle pour le complément.

### UTILISATION DE L'IMAGE

Vacances Evasion se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses séjours pour illustrer ses brochures et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal. Il vous suffit de nous en informer par courrier.

### ACCEPTATION

La participation à l'un des séjours décrits implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions et informations générales.



# Pour nous contacter

*Par téléphone ou sur place*

Bureau Antigone

Immeuble Jacques Cartier

394, rue Léon Blum - 34000 Montpellier

Tél. : 04 99 13 71 10 - Fax : 04 99 13 71 11

web : [www.vaceva.com](http://www.vaceva.com) - E-mail : [info@vaceva.com](mailto:info@vaceva.com)

Permanence :

du lundi au vendredi - de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

*Par courrier*

Immeuble Jacques Cartier

394, rue Léon Blum - 34000 Montpellier

[www.vaceva.com](http://www.vaceva.com)

## FICHE D'INSCRIPTION



